

Jean-Paul DENIS
Commissaire Enquêteur
44, rue Principale
57220 CHARLEVILLE-SOUS-BOIS

à Monsieur le Maire
Sainte-Barbe
7, place Claude Baudoche
57640 SAINTE-BARBE

Charleville-sous-Bois, le 27 août 2019

Objet : Enquête publique relative au projet de modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sainte-Barbe

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet et ouverte par arrêté municipal en date du 29 juillet 2019, après nos échanges et conformément à l'article L123-9 du code de l'Environnement, je vous confirme que je décide de prolonger l'enquête publique jusqu'au lundi 16 septembre 2019 inclus.

Cette prolongation est motivée par les arguments suivants :

- La durée initiale de quinze jours (15) de l'enquête publique relative au projet de modification N°3 du PLU de la commune de Sainte-Barbe apparaît insuffisante au regard des enjeux importants liés à :
 - l'ouverture à l'urbanisation de deux zones 2AU situées à Sainte-Barbe et à Cheuby ;
 - à la transformation d'une zone 2AU en zones Nj et A à Cheuby ;
 - à la transformation partielle d'une zone 1AU en zone A à Avancy ;
- La mise à disposition tardive, sur le internet de la commune de Sainte Barbe, des avis des services de l'État et des services du Département de la Moselle, n'a pas permis au public d'avoir connaissance de tous les avis des PPA sur une période minimum de quinze (15) jours.

Je serai à la disposition du public lors d'une permanence supplémentaire le vendredi 13 septembre 2019 de 17h00 à 19h00.

Je vous invite à prendre toutes les dispositions réglementaires de publicité relatives à cette prolongation d'enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Jean-Paul DENIS
Commissaire Enquêteur

